

HABITAT JEUNES

TIERS-LIEUX

Rédaction de la fiche : mars 2026

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), l'Unhaj documente les initiatives et les pratiques d'ouverture des associations Habitat Jeunes sur leurs territoires. Le mouvement assume de manière croissante une action sur un périmètre élargi, et devient un acteur à part entière de la cohésion sociale.

Espaces de transition entre le cadre individuel et collectif, brassage social des publics, valeurs de l'éducation populaire associant pleinement les jeunes et encourageant à la rencontre, engagement citoyen... les associations Habitat Jeunes ont pu constituer dans de nombreux cas des tiers-lieux avant l'heure, et s'approprient cette approche au service des valeurs du mouvement.



DÉMULTIPLIER LES ESPACES UTILES AU SERVICE DE LA JEUNESSE

ASSOCIATION NOËL-PAINDAVOINE

9 rue Noël
51100 Reims
contact@noelpaindavoine.fr - 03.26.79.11.20

Virginie Ouin, directrice
virginie.ouin@noelpaindavoine.fr - 03.26.79.11.22



THÉMATIQUES

- Travail
- Culture
- Sport / Bien-être
- Numérique
- Citoyenneté

CONTEXTE

L'association Noël-Paindavoine représente un acteur important dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes à l'échelle de l'agglomération rémoise. Avec une offre composée de 6 résidences, plus de 200 logements, un Service Logement Jeunes, ou encore un dispositif à destination des jeunes en insertion, la structure porte déjà des activités diversifiées.

Cet acteur Habitat Jeunes s'est engagé depuis quelques années sur le projet de création du tiers-lieu llo'Co, qui vise à affirmer son rôle central dans le paysage associatif local, ainsi qu'à poursuivre la multiplication des espaces d'échanges et d'animation dont les jeunes peuvent bénéficier.



FINANCEMENTS

Les produits de l'association sont issus d'aides de droit (Etat via AGLS et CAF via PSE), ainsi que du soutien en fonctionnement de partenaires locaux (région, département, agglomération, ville).

Dans le cadre du développement du tiers-lieu, la structure a pu bénéficier de fonds FEDER à hauteur de plus de 33 600 € au travers d'un cofinancement entre l'Union européenne et la région Grand Est (qui labellise cet espace « tiers-lieu Grand Est »). Ce financement a notamment permis l'aménagement et la signalétique du tiers-lieu Ilo'Co par un Designer auquel l'association a spécifiquement fait appel.

Le développement de l'espace de Co-working, et la création d'une plateforme de réservation en ligne, visent à dégager des produits complémentaires pour la structure, et à équilibrer une partie de l'exploitation de ces espaces collectifs.



ÉQUIPES

36 salarié-es

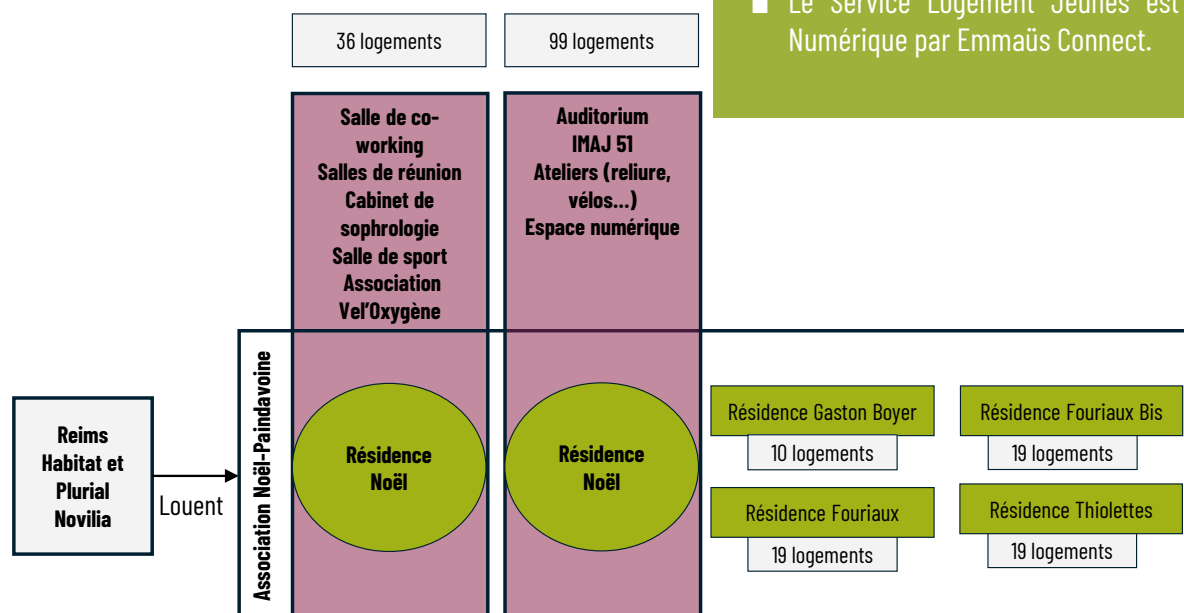
- 3 grands pôles : Socio-éducatif / Accueil, veille et entretien / Administratif et développement.
- Une chargée de développement et qualité mobilisée directement sur le tiers-lieu.
- Développement d'un dispositif dédié à l'accompagnement socio-éducatif de jeunes en insertion sur le territoire du Grand Reims (Virage).
- Présence d'un Service Logement Jeunes au sein de l'association.



ACTIONS

- Accueil de salarié-es dans l'espace de Co-working.
- Réservations ponctuelles d'espaces pour la tenue d'événements (réunions, conférences, ateliers...) : plus de 20 réservations en 2024.
- Mise à disposition d'espaces à long terme auprès de partenaires qui développent des actions à destination des résident-es (sophrologue, coach sportif, association Vél'Oxygène qui œuvre à la promotion du vélo, association de reliure, troupe de théâtre au sein de l'auditorium...)
- Accueil de l'agence immobilière à vocation sociale du département de la Marne (IMAJ 51) au sein des locaux (association liée par sa gouvernance à Noël-Paindavoine).
- Accueil d'actions culturelles (musée numérique de la Micro-folie développée par La Villette...)
- Le Service Logement Jeunes est labellisé Relais Numérique par Emmaüs Connect.

STRUCTURATION





PUBLICS ACCUEILLIS

- Foyer de jeunes travailleurs : jeunes de 16 à 30 ans (salarié-es, alternant-es, étudiant-es...).
- Co-working : jeunes résident-es, salarié-es, associations, entreprises, particuliers, partenaires institutionnels...
- Espaces loués à des associations ou structures partenaires : jeunes résident-es, groupes scolaires, jeunes du projet Virage, publics extérieurs....



APPORTS AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Renforcement des liens avec les partenaires locaux (institutionnels et associatifs), par l'accueil d'événements extérieurs : le tiers-lieu est labellisé « tiers-lieu Grand Est ».
- Visibilisation du lieu auprès des publics extérieurs par son ouverture (réalisation d'une fresque pour signaler la présence d'un lieu de vie depuis la rue).
- Multiplication des animations et des parties prenantes par la mise à disposition d'espaces à des partenaires particuliers ou associatifs, qui s'engagent en échange à développer des actions à destination des jeunes.
- Renforcement de la transversalité des actions menées entre les différents pôles de la structure par le partage d'un outil de travail commun.
- Valorisation des espaces collectifs par leur réhabilitation.

LA BONNE IDÉE

Miser sur « l'effet démultiplicateur » des tiers-lieux !

L'association Noël-Paindavoine dispose de nombreux espaces de travail récemment réhabilités, mis à disposition de partenaires locaux.

Au sein de la résidence Noël, ce sont une sophrologue ainsi qu'un coach sportif qui sont accueilli-es. L'association Vél'Oxygène y stocke également sa flotte de vélo nécessaire à son activité de vélo-école.

La résidence Paindavoine va quant à elle mettre ses espaces à disposition d'une association de reliure, de l'agence immobilière à vocation sociale IMAJ 51, ou encore d'une troupe de théâtre qui peut bénéficier de son auditorium.

Tous ces partenaires s'engagent en retour à mener des actions à destination des jeunes résident-es ou accompagnés-es par le dispositif Virage, porté également par l'acteur Habitat Jeunes.

Ces échanges de bons procédés sont donc pensés avant tout pour le bénéfice des jeunes du territoire.



MODÈLE ÉCONOMIQUE

- Développement d'un espace de Co-working ayant vocation à dégager des produits complémentaires à terme (mise en place d'une plateforme de réservation en ligne).
- Diversification des partenaires financeurs permise par le développement du tiers-lieu (Union européenne, région...).
- Portage d'une partie du poste de coordination du tiers-lieu par les produits qui en seront issus à terme.
- Portage de la réhabilitation d'espaces collectifs, habituellement mal financés, par des financements complémentaires en raison du développement d'un tiers-lieu.
- Démarchandisation des échanges permise par l'échange de bons procédés entre des partenaires, au profit de l'accompagnement socio-éducatif (mise à disposition d'espaces à titre gratuit en échange du développement d'actions à destination des jeunes).



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Mobilisation de l'association sur le développement du lieu sur le long terme (première phase de préfiguration du projet avant son lancement).
- Fléchage de salarié-es dédié-es au développement du lieu et à sa coordination.
- Soutien de la région et de l'Union européenne ayant permis un changement d'échelle rapide du projet.
- Capitalisation à partir de l'expertise des réseaux tiers-lieux (au niveau régional) et Habitat Jeunes (échanges préalables avec un acteur Habitat Jeunes de Cannes).
- Localisation de la résidence assurant son attractivité.
- Résidences adaptées au développement d'espaces communs attractifs (Co-working, auditorium...).



POINTS DE VIGILANCE

- Modèle économique du tiers-lieu en cours de stabilisation (location d'espaces, Co-working...).



PHILOSOPHIE DU PROJET

Par le développement du tiers-lieu llo'Co, l'association Noël-Paindavoine poursuit une démarche plus globale visant à inscrire son projet d'établissement au travers d'une diversité de points d'entrées et de dispositifs.

Au niveau de l'accompagnement socio-éducatif, cela passe par la création de partenariats forts et contractualisés avec des associations ou professionnel.les du territoire. La mise à disposition de locaux en échange d'actions au profit des jeunes logé-es ou accompagné-es permet ainsi de multiplier les espaces et les moments propices à l'échanges.

Au niveau du modèle économique et du positionnement de la structure au sein de l'écosystème local, cela lui permet de renforcer la reconnaissance dont l'association bénéficie, de bénéficier de produits complémentaires et d'envisager de nouveaux financements et partenariats.

Le tiers-lieu vient ainsi parachever une dynamique plus globale de l'association visant à assumer un rôle qui dépasse les murs des résidences et fait de cet acteur Habitat Jeunes un outil au service de son territoire et de sa jeunesse.

